



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Établissement
Université de
Paris

Présentation

L'Unité de formation et de recherche en Sciences sociales de Université de Paris Cité propose une formation généraliste en sociologie (appuyée sur le référentiel national), complétée par des ouvertures vers l'anthropologie, la philosophie, l'économie, le droit, la démographie.

Les partenariats tissés avec des universités situées sur les cinq continents permettent, dès la deuxième année, de valider un semestre ou une année entière au terme d'un séjour d'étude à l'étranger.

L'Université de Paris Cité valorise l'engagement des étudiant.e.s, en leur donnant la possibilité d'obtenir une unité d'enseignement s'ils consacrent plusieurs heures par semaine à la vie d'une association (soutien scolaire, aide aux personnes dépendantes, action humanitaire, culture, etc.).

Voir la [brochure de licence](#) pour plus de détails

Objectifs

La licence de sociologie vise à développer chez les étudiants la capacité à mener une réflexion documentée et critique sur les phénomènes sociaux, en s'appuyant sur les concepts théoriques et les méthodes empiriques des sciences sociales.

Savoir-faire et compétences

- Compétences disciplinaires: savoir expliquer, appliquer et discuter les grands concepts de la discipline, et de ses divers champs (sociologie du genre, des migrations, du travail, de la famille, de l'école, de la culture, sociologie politique...)

- Connaissance des sociétés : connaître les grandes données sociales, démographiques et politiques des sociétés contemporaines, en particulier pour la société française ; savoir décrire et contextualiser la variété des phénomènes sociaux suivant les sociétés.

- Méthodes d'enquête : mener une enquête, de sa problématisation à sa présentation ; produire et analyser des données qualitatives (corpus de documents, observations, entretiens, ethnographie) ; produire et analyser des données quantitatives (questionnaire) ; identifier et commenter les enjeux méthodologiques d'une enquête.

- Information et communication : savoir mener une recherche documentaire et bibliographique, en identifiant et hiérarchisant les sources d'information ; savoir restituer des résultats d'enquête à l'oral ou à l'écrit.

- Compétences transversales : savoir s'exprimer dans un langage adapté, en utilisant correctement le vocabulaire spécialisé tout en restant accessible pour des non spécialistes ; disposer de capacités d'analyse, d'abstraction et de synthèse ; savoir travailler en groupe ; être autonome dans le travail ; capacités d'ouverture (goût pour l'enquête).

Compétences préprofessionnelles : connaître les champs professionnels associés à la sociologie ; élaborer son projet personnel et professionnel



Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature [ici](#).

Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Réorientation semestrielle L1 :

Candidater sur [eCandidat](#) entre le 19 novembre 2024 et le 3 décembre 2024

Public autorisé à candidater : Les candidats à la réorientation doivent être inscrits au 1er semestre dans une université française ou une filière post-bac : L1, BUT, BTS, CPGE, PASS. Baccalauréats toutes séries.

Contact : Annie Moulin annie.moulin@u-paris.fr

Pas de campagne de réorientation en L2 et L3

Candidature annuelle

Date de candidature L1: Inscription via [Parcoursup](#)

La 1ère année de licence sociologie a lieu sur le campus des grands moulins, et est référencée de la manière suivante :

Université de Paris (Paris 6e Arrondissement - 75) - Licence - Sociologie

Date de candidature L2: du 7/05/2024 au 14/06/2024 via [eCandidat](#)

L'admission se fait sur dossier de candidature examiné par la commission pédagogique.

Date de candidature L3 : du 7/05/2024 au 14/06/2024 via [eCandidat](#)

L'admission se fait sur dossier de candidature examiné par la commission pédagogique.

[Pièces justificatives à fournir](#)

Pré-rentree: Jeudi 5 septembre 2024

Date de début de la formation: 16 septembre 2024

Fin de la formation : 30 juin

Programme

Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)

A) Le contrôle continu : principes généraux

Le contrôle continu associe pour chaque enseignement :

- des travaux réalisés en cours d'année qui comptent, en règle générale, pour 50 % de la note globale.

- un examen en fin de semestre qui compte, en règle générale, pour 50 % de la note globale et consiste en principe en une épreuve écrite sur table en temps limité.

Les modalités spécifiques à chaque enseignement sont indiquées par les enseignants responsables au début du semestre concerné.

B) Dispense du contrôle continu : régime de l'aménagement d'études

Les étudiants mis dans l'incapacité de suivre le contrôle continu (salariés, chargés de famille, raisons de santé, étudiants cumulatifs, etc.) **doivent formuler une demande motivée de dispense de contrôle continu dans le mois qui suit le début des enseignements (formulaire à retirer au bureau de la scolarité , à compléter et à soumettre au responsable des études de votre année)**. Dans ce cas, les étudiants sont soumis au régime d'aménagement d'étude sanctionné par un examen en fin de semestre.



Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

Et après

Conditions d'admission

L1 : Baccalauréat ou équivalent

L2 : Validation des deux semestres de L1

Accès possible pour des étudiant-e-s des autres licences du domaine de Université de Paris et d'un domaine équivalent des autres universités, qui ont acquis au moins 60 ECTS, et après avis de l'équipe pédagogique.

L3 : Validation des quatre semestres de L1/L2

Accès possible pour les étudiant-e-s titulaires d'un DEUG, DUT, BTS, et pour les étudiant-e-s ayant acquis 120 ECTS au moins dans le domaine ou dans un domaine équivalent après avis de la commission pédagogique.

Public cible

La licence de sociologie accueille les néo-bacheliers, mais aussi de fréquentes demandes de réorientation en cours d'études, elle accompagne les étudiants vers une insertion sur le marché du travail, la préparation de concours d'écoles professionnelles, et plus souvent vers la poursuite d'études en master recherche ou professionnel en sciences humaines et sociales.

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Pré-requis obligatoires

Pour les étudiants non-francophones, des compétences en français au moins équivalentes au niveau C1 du DALF sont nécessaires.

Contact(s)

Poursuite d'études

L'insertion professionnelle est encouragée par l'enseignement spécifique « Projet personnel et professionnel », qui accompagne les étudiant.e.s durant les 3 années de licence pour les aider à réfléchir à la poursuite de leurs études et à leur projet professionnel, en leur faisant notamment rencontrer d'ancien.ne.s diplômé.e.s de la licence.

Poursuite d'étude en Master

> Master Sciences Sociales Université Paris Cité :

- [Sociologie et philosophie politique \(SPP\)](#)
- [Genre et changement social et politique : perspectives transnationales \(GENRE\)](#)
- [Sociologie clinique et psychosociologie \(SCP\)](#) (recherche et professionnel)
- [Politiques culturelles \(PC\)](#) (recherche)
- [Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique des Organisations \(TPICO\)](#)



-  Sociétés contemporaines : sociologie, politique, culture
 -  Expertise en population et développement
 -  Anthropologie et ethnologie
 -  Études et évaluation dans les secteurs sanitaire et social
 -  Ingénierie des crises et des risques
 - Métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire
- > Master Sociologie Université Paris Cité

-  Chargé-e d'études e, sociologie appliquée : Consommation, Communication, Médias (CESSA)
-  Sociologie d'enquête

Lieu(x)

 Paris

Infos pratiques

Contacts

Vincent Gay

✉ vincent.gay@univ-paris-diderot.fr

Vincent Gay

✉ vincent.gay@univ-paris-diderot.fr

Christian Poiret

☎ 0157276492

✉ poiret@u-paris.fr

Philippe Chanial

✉ philippe.chanial@u-paris.fr

Annie-Claude Moulin

☎ 0157276401

✉ annie.moulin@u-paris.fr

Amina Himidi

☎ 01 57 27 63 98

✉ amina.himidi@u-paris.fr

Laura Blanco

✉ laura.blanco@u-paris.fr



Admission

Organisation

En première année, la licence de sociologie propose un éventail de découvertes très large pour le premier semestre, sous la forme d'introductions aux disciplines et des enseignements de base tout au long de l'année dans les disciplines fondamentales : la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, l'économie ou le droit. Elle offre également une découverte de questions sociales comme les migrations, les inégalités, le genre. Ces enseignements sont complétés par un entraînement aux méthodes du travail universitaire ainsi que par des séances consacrées à la connaissance des milieux professionnels. La réorientation est libre à la fin du premier semestre et acquise par principe à la fin de la première année. Il s'agit de former des étudiants motivés par leurs choix.

En seconde année, les étudiants de la mention découvrent l'histoire de la sociologie, la sociologie contemporaine, l'ethnologie, la démographie, la psychosociologie. Ils abordent des domaines spécialisés : sociologie de l'école, sociologie de la famille, sociologie du genre et sociologie urbaine. Les étudiants reçoivent également un enseignement approfondi sur les méthodes de recherche et participent à des ateliers de lecture. Ils renforcent également leurs connaissances linguistiques. Ils sont invités à préparer un dossier relatif à leur orientation future.

La troisième année a pour objectif de confirmer ces choix et de permettre aux étudiants de décider comment ils utiliseront leurs acquis. Pour cela, ils reçoivent un enseignement sur les domaines professionnels liés aux sciences sociales. Les enseignements dispensés approfondissent les connaissances déjà acquises en sociologie – et particulièrement en sociologie politique et en sociologie de la culture –, en anthropologie et se consacrent à des domaines spécialisés : les migrations et les relations interethniques, l'individu et l'organisation, mais aussi la philosophie politique, les politiques culturelles, les politiques sociales et de la ville ainsi que la relation entre genre et sciences sociales. Les étudiants sont également invités à engager des enquêtes de terrain et à suivre des stages. Le renforcement des connaissances linguistiques se poursuit.

Tout au long des trois années, un dispositif spécifique est mis en place (UE **Projet Personnel et Professionnel**) pour aider les étudiants à adapter le contenu de leur formation au projet personnel qu'ils construisent progressivement.

Vous êtes étudiant en première année de licence Université de Paris ?

Quelque soit votre cursus, vous avez la possibilité de suivre un cours semestriel parmi 240 unités d'enseignements pluridisciplinaires appelées "UE libres" proposées par les départements et UFR de l'université.

 <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=formations&np=UELibres&g=m>

